

ENQUÊTE FHF – avril/mai 2022

SITUATION RH

L'enquête dont les résultats sont détaillés ci-après a été conduite par la FHF en avril/mai 2022. Elle présente la situation des établissements publics de santé et médico-sociaux au printemps 2022, à l'heure où un été difficile se profile sur le plan notamment de la gestion des soins non programmés.

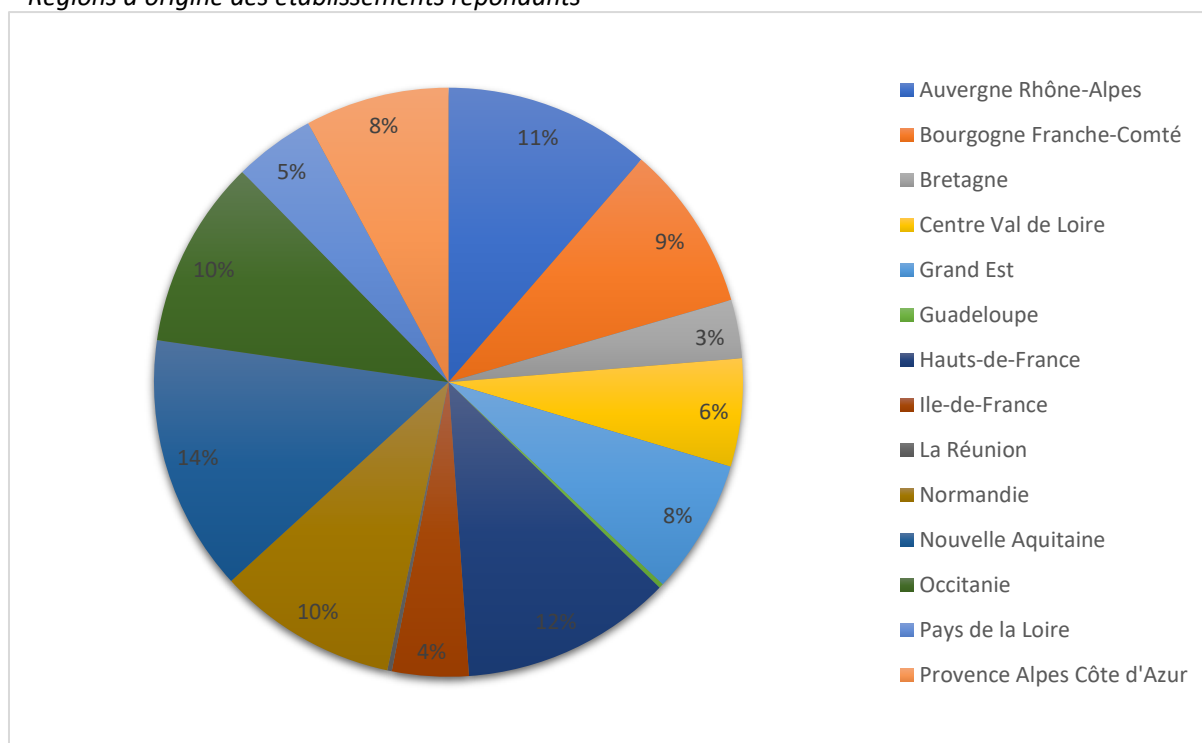
A travers cette enquête, la situation des établissements en matière de ressources humaines non médicales apparaît dégradée et très contrastée, avec des difficultés de recrutement hétérogènes en fonction de leur taille et une stabilisation de l'absentéisme à un niveau historiquement élevé, en parallèle d'une hausse globale des effectifs.

Les résultats colligent la situation de plus de 400 établissements (CHU, CHS, CH, EHPAD et autres ESMS) employant plus de 380 000 professionnels non médicaux :

- 260 EPS employant plus de 370 000 professionnels non médicaux ;
- 145 ESMS employant 12 000 professionnels non médicaux.

Les résultats de l'enquête apparaissent représentatifs de la situation des établissements publics, malgré des situations variables sur le territoire et selon les établissements.

Régions d'origine des établissements répondants



1. L'absentéisme se stabilise à un niveau plus élevé qu'avant crise

Comme nous l'avons observé lors des enquêtes de novembre 2020 et de l'été 2021, le niveau de l'absentéisme a augmenté dans l'ensemble des types d'établissements par rapport à la situation antérieure à la crise sanitaire. En 2021, l'absentéisme moyen, de 9,9%, se situe à +1 point par rapport à 2019 (année de référence avant crise) pour atteindre un niveau de 9,9%. Ce même taux d'absentéisme était en moyenne de 7,4% en 2012.

Point notable, globalement, l'absentéisme moyen n'a pas augmenté en 2021 par rapport à 2020. Les relevés des établissements donnent à voir une stagnation, voire un léger reflux de l'absentéisme. Seule exception à cette tendance, les CHU poursuivent leur hausse en matière d'absentéisme. Ils avaient cependant été moins affectés en 2020, ce qui les conduit en 2021 à une situation proche des autres établissements.

Taux d'absentéisme moyen observé sur l'année	2019	2020	2021
ESMS	11.2 %	12.1 %	11.8 %
Etablissements de santé hors CHU	8.8 %	10.1 %	9.8 %
CHU / CHR	8.8 %	9.7 %	9.9 %
Total général	8.9 %	10.0 %	9.9 %

Un niveau d'absentéisme élevé fragilise le fonctionnement quotidien des équipes. Il peut devenir très difficile à gérer en cas de pics épidémiques, notamment dans les plus petits établissements ou services quand des clusters sont détectés et mettent en difficulté la continuité des prises en charge.

2. Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ont enregistré une hausse importante de leurs effectifs entre 2019 et 2021, le nombre de poste vacants demeurant stable

Contrairement à l'image fréquente d'une « fuite des soignants », les établissements publics ont enregistré une hausse moyenne de 3% de leurs effectifs en équivalents temps plein en 3 ans. Tous les types d'établissements sont concernés par cette hausse.

Ces résultats sont cohérents avec les retours des établissements qui indiquent avoir renforcé les effectifs dans les unités de soins pour faire face à l'épidémie ou avoir recruté davantage pour répondre à des besoins nouveaux (à l'instar de la vaccination).

Effectifs des établissements répondants (en ETP rémunérés de personnel non médical)	En 2019	En 2021	Variation en %
ESMS	13 300	13 600	+2%
Etablissements de santé hors CHU	230 000	233 000	+3%
CHU / CHR	131 000	135 000	+3%
Total général	374 300	381 600	+3%

Si les effectifs (en ETP) ont augmenté en moyenne de +3% entre 2019 et 2021, **la hausse de la masse salariale est de l'ordre de +16%.**

Pour autant, si davantage de soignants travaillent dans les établissements depuis 2019, cette situation n'a pas permis de réduire la proportion de postes vacants dans les professions aides-soignants et en infirmiers. Le dynamisme du côté de la demande de soins (avec une dégradation de l'état de santé des

patients – patients plus lourds) et la réorganisation des prises en charge ont en effet conduit les établissements à revoir à la hausse leurs effectifs cibles.

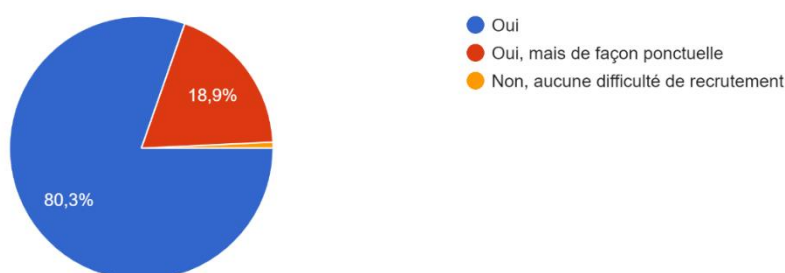
Dans le détail, en termes de postes vacants, la situation des établissements de santé, hors CHU, s’est le plus fortement dégradée avec une hausse de la part des postes AS vacants de +1 point et de +3,6 en matière d’IDE (soit un doublement). A l’inverse, la situation des CHU reste stable. Enfin, les ESMS ont visiblement connu une amélioration notable de leur attractivité chez les AS.

Postes vacants (en % part catégorie d’établissements)	Aides-soignants (AS)		Infirmiers diplômés d’Etat (IDE)	
	Enquête 2019	Avril 2022	Année référence	Avril 2022
ESMS	13%	7,7%	7,5%	13,1%
Etablissements de santé hors CHU	2%	2,9%	3%	6,6%
CHU / CHR	3%	1,9%	4%	4,0%
Total général	2,5%	2,5%	5%	5,7%

3. Le recrutement reste une priorité pour les hôpitaux et EHPAD publics dans un contexte de besoins de soins accrus, notamment chez les IDE et pour la nuit

La quasi-totalité (99%) des établissements connaissent des difficultés de recrutement, de manière permanente ou ponctuelle.

Votre établissement rencontre-t-il des difficultés de recrutement de professionnels paramédicaux ?



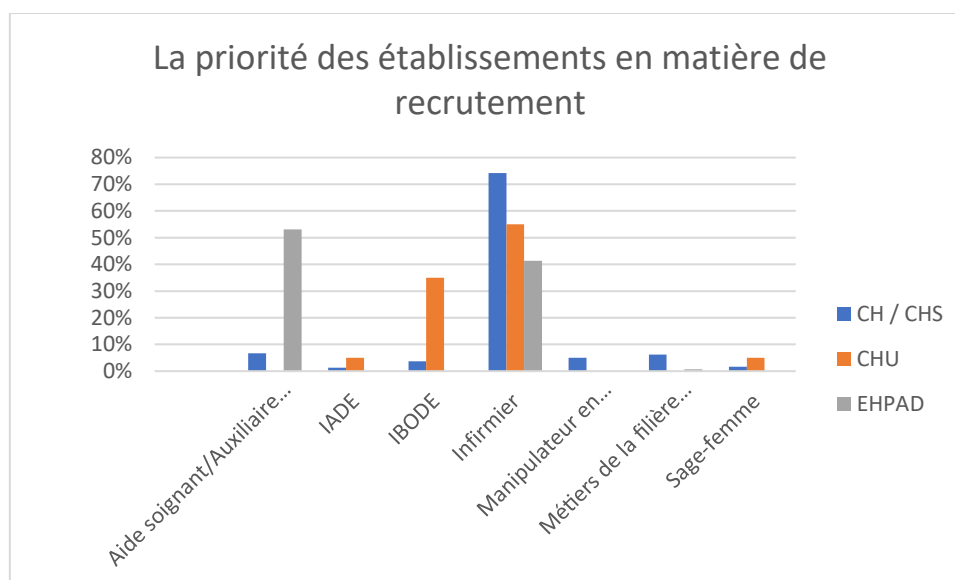
Conjuguées à un absentéisme élevé, ces difficultés de recrutement pèsent lourdement sur le dynamisme des établissements. Cela réduit d’autant la capacité de rattrapage de l’activité en faveur des patients dont l’intervention a dû être déprogrammée lors des phases aiguës de l’épidémie.

Cet écart entre les cibles de professionnels attendus (maquettes de fonctionnement) et les postes réellement pourvus a plusieurs conséquences. La hausse de la fatigue des soignants est la conséquence première des difficultés de recrutement (90% des établissements), suivie d’une hausse du recours aux heures supplémentaires (notamment dans le secteur sanitaire avec 97% des établissements de santé et 90% des CHU) et du recours à l’intérim (67% des établissements). Enfin, les CH/CHS (57%), et encore plus les CHU (85% d’entre eux) ont eu recours à des fermetures temporaires de lits, ce qui les différencie fortement des ESMS.

Conséquence des difficultés de recrutement	ESMS	Etablissements de santé hors CHU	CHU / CHR	Total
Fatigue des équipes	87 %	93 %	90 %	90 %
Hausse des heures supplémentaires	67 %	97 %	90 %	86 %
Recours à l'interim	62 %	70%	65 %	67%
Fermeture temporaire de lits	6 %	57 %	85 %	40%

La nature des besoins de recrutements prioritaires selon les types d'établissements est précisée.

La catégorie infirmier reste la première priorité en matière de recrutement dans la FPH (74% des CH, 55% des CHU et 41% des EHPAD). Au regard du poids dans les effectifs et de la vacance plus forte des postes, les EHPAD positionnent les AS comme première priorité avec 53% de déclarants. La plus faible vacance de postes IDE dans les CHU (4%) explique pourquoi ces derniers expriment une plus grande diversité de priorités : IBODE (35%), IADE (5%) et sage-femme (5%).



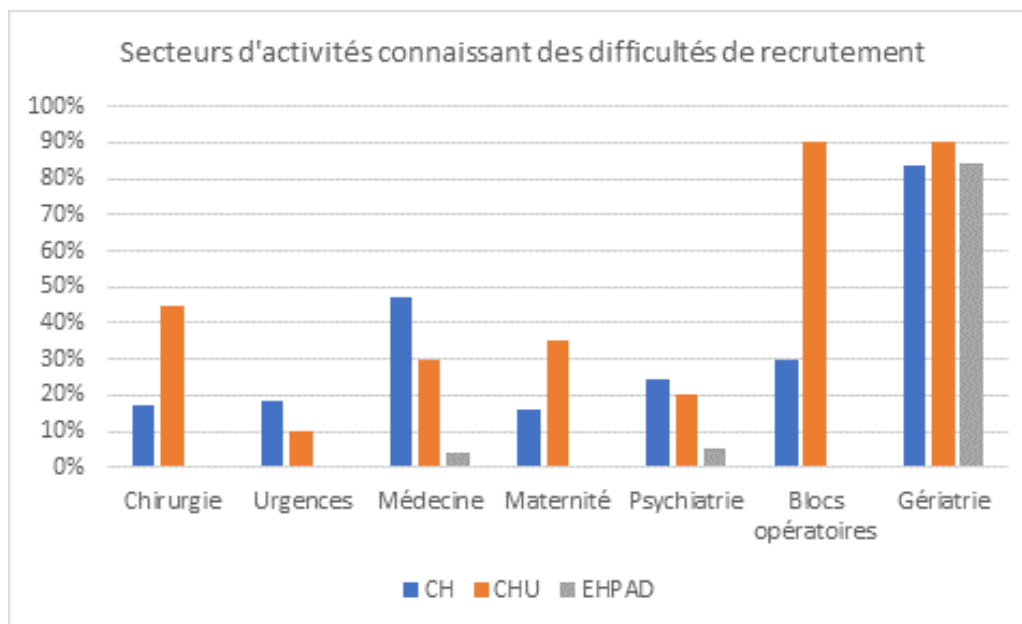
La nuit semble enfin être la période la plus complexe à organiser.

Répartition des difficultés à pourvoir les postes vacants, selon les tranches horaires (en %).	Le nuit	Le jour	Le dimanche
ESMS	54%	23%	28%
Etablissements de santé hors CHU	60%	28%	36%
CHU / CHR	90%	10%	30%
Total général	72%	25%	33%

Secteurs en difficulté de recrutement

La gériatrie concentre les difficultés de recrutement avec, comme profil le plus complexe à recruter, les IDE de nuit. Les CHU expriment des difficultés significatives en matière de chirurgie / bloc opératoire. Les CH sont en difficulté sur les soins du quotidien : médecine, urgence, psychiatrie.

	Chirurgie	Urgences	Médecine	Maternité	Psychiatrie	Blocs opératoires	Gériatrie
CH	17%	19%	47%	16%	25%	30%	84%
CHU	45%	10%	30%	35%	20%	90%	90%
EHPAD	0%	0%	4%	0%	6%	0%	84%
Total général	12%	12%	31%	11%	18%	22%	84%



4. L'excellent taux de vaccination des professionnels confirme que la réintégration des professionnels suspendus n'est pas une piste importante en matière de tensions sur les effectifs

Il n'y a aucun vivier de professionnels à rechercher parmi les agents suspendus pour non vaccination. **D'après cette enquête, le nombre de professionnels suspendus a été divisé par 4 entre le 15 septembre 2021 (mise en œuvre de l'obligation vaccinale) et le printemps 2022.** Il ne représente plus que 0,3% du total des agents des établissements, soit environ 4000 à 5000 professionnels tout métiers confondus, soignants et non soignants, sur 1,2 million d'agents dans la FPH.

Professionnels suspendus	En nombre au 15 septembre 2021	En nombre au 1 ^{er} avril 2022	En % au 1 ^{er} avril 2022 par rapport aux effectifs totaux
ESMS	221	32	0.2%
Etablissements de santé hors CHU	2461	683	0.3%
CHU / CHR	1461	480	0.4%
Total général	4143	1195	0.3 %